

## Guide d'installation

### Introduction

Le DET-REXT-PIR30 est un détecteur IRP (Passive Infra-Red, infrarouge passif) radio extérieur pour la protection de périmètre. L'appareil utilise deux détecteurs indépendants qui doivent se déclencher tous les deux pour que l'appareil signale une alarme. Le détecteur assure une détection de présence précise et fiable.

L'appareil est alimenté par piles, sa portée est de 30 mètres et il peut être aligné sans aucun changement dans son aspect extérieur.

#### Contenu de l'emballage :

- 1 détecteur DET-REXT-PIR30
- 1 gabarit de perçage pour les trous de fixation
- 3 chevilles murales et vis de fixation
- 2 caches coulissants supplémentaires
- 2 pattes d'autoprotection supplémentaires
- 1 logement de patte d'autoprotection
- 1 masque de lentille autocollant
- 1 outil d'ouverture
- 2 piles au lithium CR123

#### Sécurité relative aux piles :

- Ne pas jeter au feu
- Ne pas chauffer
- Ne pas charger
- Ne pas mettre en court-circuit
- Ne pas démonter
- N'utiliser que des piles de même type et de même tension
- N'utiliser que des piles au lithium
- Observer la polarité correcte

**Remarque :** il est recommandé de suivre ces instructions et de configurer l'appareil avant de l'installer.

Ce produit doit être installé par du personnel qualifié exclusivement.

# EATON

Powering Business Worldwide

### Installation de l'appareil

#### Étape 1 : Choisir l'emplacement

Le détecteur infrarouge détecte les changements de température et les mouvements ; il faut par conséquent tenir compte des arbres, des arbustes, des étendues d'eau, des conduits de chauffage, des climatiseurs et des animaux. Le capteur est plus sensible au mouvement transversal qu'au mouvement frontal de rapprochement ou d'éloignement.

La hauteur d'installation idéale est 3 m. À des hauteurs plus importantes, il est possible que la cible doive se déplacer sur une distance plus grande avant qu'une alarme soit générée.

Pour éviter tout déclenchement intempestif par des animaux domestiques, une hauteur d'installation de 1,5 m est recommandée, le miroir anti-reptation doit être retiré du voisinage du capteur PIR et la moitié inférieure de la lentille doit être masquée (Figure 2).

#### Couverture

Des exemples de couverture sont donnés ci-après, en fonction de la hauteur d'installation, de l'inclinaison et du masquage de la lentille. Un repère sur le côté du bloc détecteur indique les degrés d'inclinaison. Les exemples supposent que les paramètres de programmation ont les valeurs par défaut.

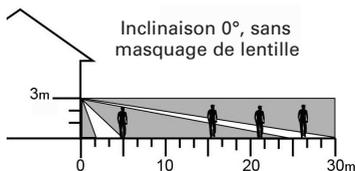


Figure 1. Couverture optimale

**Remarque :** La portée de la Figure 1 se réduit à 20 m en masquant la partie supérieure de la lentille. Masquer la partie supérieure et programmer pour une portée minimale réduit la portée à 6 m.

**Remarque :** si le détecteur est installé à 6 m, incliner le détecteur de 9° pour

obtenir une couverture similaire à celle de la Figure 1 (bien que la sensibilité soit alors réduite).

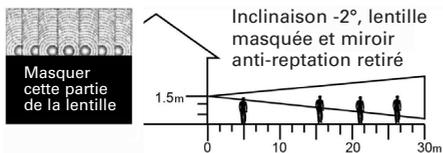


Figure 2. Couverture pour éviter tout déclenchement intempestif par des animaux domestiques

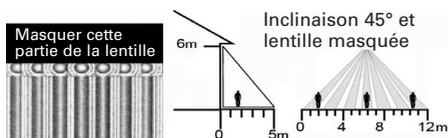


Figure 3. Couverture pour une surveillance à courte portée

## Modèles de rayonnement

La Figure 4 montre le modèle de rayonnement (avec une inclinaison de 0°).

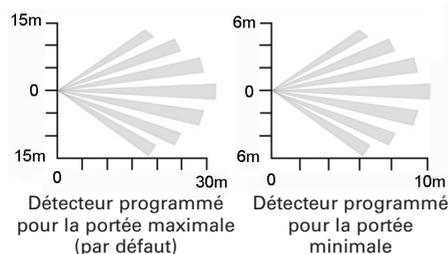


Figure 4. Modèles de rayonnement

## Étape 2 : Fixer l'embase

**Remarque :** pendant l'installation, protéger l'électronique des projections d'eau afin d'éviter tout dommage.

1. En utilisant le gabarit fourni, percer le mur pour accueillir les trois vis de fixation et le logement de la patte d'autoprotection (Figure 5).

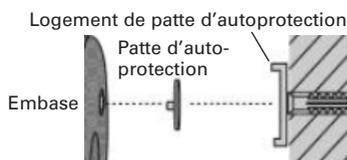


Figure 5. Patte d'autoprotection et logement

**Remarque :** deux pattes d'autoprotection supplémentaires sont fournies ; leurs différentes longueurs permettent de s'adapter aux différentes surfaces murales. Une patte installée peut être retirée en forçant à l'aide d'un petit tournevis.

2. Retirer la face avant comme suit :
  - a. Retirer la vis de blocage sur le devant de la face avant.
  - b. De chaque côté du support d'installation, insérer l'outil d'ouverture dans la fente et tourner pour séparer la face avant du support d'installation.
  - c. Retirer la face avant (elle pivote par le dessus).
3. Retirer les 3 vis de fixation situées sur le rebord supérieur du bloc détecteur, puis retirer le bloc de l'embase. Mettre de côté le ressort d'autoprotection arrière.
4. Visser l'embase au mur (en vissant au travers du plastique fin du support d'installation). S'assurer que la patte d'autoprotection s'engage correctement dans le logement.

## Étape 3 : Ajouter/configurer le détecteur

1. Mettre en place les piles. Observer la polarité correcte : de grands symboles « + » et « - » sont présents sur la carte.
2. Utiliser les options appropriées du menu Installateur sur la centrale pour :
  - a. Permettre l'apprentissage d'un nouveau détecteur radio (à l'invite, activer l'un des contacts d'autoprotection sur le détecteur).
  - b. Programmer la zone selon les besoins.
 Pour plus d'informations, se reporter au manuel technique.
3. Rester dans le menu Installateur (tant que la face avant du détecteur est retirée).
4. Si nécessaire, utiliser les options de programmation locale pour configurer la portée ou le nombre d'impulsions (voir « Options de programmation locale »).

## Étape 4 : Remettre en place et aligner le détecteur

1. Mettre le ressort d'autoprotection arrière en place, puis fixer le bloc détecteur sur l'embase à l'aide des 3 vis.
2. Aligner le détecteur ou faisant pivoter et/ou en inclinant le bloc détecteur à la main si nécessaire.

Au besoin, appliquer un masquage pour masquer les zones à ne pas surveiller (voir « Masquage »).

S'il est nécessaire d'éviter tout déclenchement intempestif par des animaux domestiques, retirer les piles, puis utiliser des pinces effilées pour retirer le miroir métallique anti-reptation (Figure 7). Remettre en place les piles.

## Étape 5 : Remettre en place la face avant

1. Veiller à ce que le joint interne soit correctement installé.
2. **IMPORTANT** : forcer l'insertion du bord supérieur de la face avant derrière les deux languettes le long du rebord supérieur du support d'installation, afin que la charnière du couvercle s'engage dans la fente du support d'installation.
3. Fermer la face avant, en veillant à ce que les languettes latérales s'engagent correctement.
4. Remettre en place la vis avant.

## Étape 6 : Effectuer un Test Détecteurs

Dans le menu Installateur, choisir **Test, Test Détecteurs** pour vérifier que le détecteur est correctement aligné.

## Masquage

Il est possible de masquer les zones qu'on ne souhaite pas surveiller, au moyen des caches coulissants ou de l'autocollant de masquage, comme décrit ci-après.

## Caches coulissants

Le module détecteur est équipé de deux caches coulissants, qui peuvent être utilisés pour réduire l'angle de détection. Un jeu de caches supplémentaire est fourni pour le cas où l'angle de détection devrait être réduit encore davantage.

Les caches s'installent comme illustré à la Figure 6. Chaque partie de la lentille du détecteur donne un angle de détection d'environ 10 degrés.

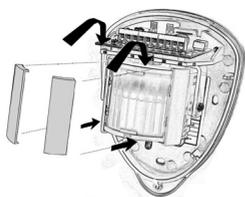


Figure 6. Installation des caches

## Autocollant de masquage

Il est possible d'utiliser l'autocollant en plus, ou à la place, des caches. Pour utiliser l'autocollant :

1. Étudier soigneusement la manière dont la lentille s'insère dans le cadre - il faudra faire en sorte de la réinstaller exactement de la même manière.
2. Retirer la lentille à la main par l'avant. Ne pas utiliser d'outils.
3. Découper des portions d'autocollant et les appliquer à l'arrière (côté lisse) de la lentille.

4. Remettre en place la lentille, en veillant à ce qu'elle s'insère correctement dans le châssis avec le côté approprié vers le haut (le haut de la lentille possède une petite encoche).

**ATTENTION** : ne pas appuyer sur la carte sans fil, car cela pourrait causer des dommages.

## Options de programmation locale

Les paramètres indiqués dans le tableau ci-dessous peuvent être programmés au moyen du bouton et du voyant illustrés à la Figure 7. Les paramètres sont enregistrés dans la mémoire non volatile.

Option	Valeur		
	1	2	3
1. Portée (m)	10	20	30*
2. Nb d'impulsions	1*	2	
3. Logique de sortie	Non utilisé		

\*Valeurs par défaut

Le **nombre d'impulsions** est le nombre de fois où l'appareil doit effectuer une détection sur les deux capteurs PIR avant de signaler une alarme.

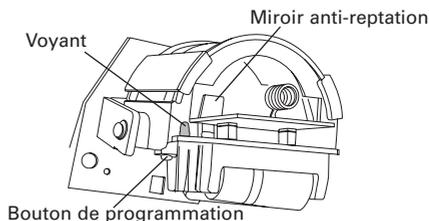


Figure 7. Composants du détecteur

## Pour afficher les valeurs actuelles

1. Appuyer une fois sur le bouton pour accéder à l'option de portée, deux fois pour le nombre d'impulsions.
2. Compter le nombre de clignotements rapides du voyant. Un ensemble de clignotements indique l'utilisation du premier paramètre du tableau ci-dessus, deux ensembles indiquent le deuxième paramètre, et trois le troisième (s'il y a lieu).
3. Attendre une seconde ou deux (sans appuyer sur le bouton) jusqu'à l'apparition d'un clignotement double. Cela indique la fin du mode de programmation.

## Pour modifier une valeur

Répéter le processus ci-dessus plusieurs fois jusqu'à bien maîtriser la manière d'accéder à chaque option et déterminer sa valeur actuelle. Pour modifier une valeur, répéter l'opération en ajoutant l'étape supplémentaire suivante :

1. Appuyer une fois sur le bouton pour accéder à l'option de portée, deux fois pour le nombre d'impulsions.
2. Compter le nombre de clignotements rapides du voyant pour confirmer la valeur actuelle.
3. Appuyer immédiatement sur le bouton : une fois pour entrer la valeur 1, deux fois pour entrer la valeur 2 ou trois fois pour entrer la valeur 3 (s'il y a lieu).
4. Attendre une seconde ou deux jusqu'à l'apparition d'un double clignotement. Cela indique la fin du mode de programmation.

## Pour restaurer les valeurs par défaut d'usine

Pour restaurer les valeurs par défaut des paramètres, retirer les piles, attendre 10 secondes, puis appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé tout en remettant les piles en place. Lorsque le voyant clignote rapidement, relâcher le bouton.

## Spécifications

**Portée de détection** : programmable à 10 m, 20 m ou 30 m.

**Couverture** : angle de détection de 10 à 70°, couverture max. de 30 x 24 m

**Réglage** : panoramique 180°, inclinaison 90°.

**Lentille de Fresnel** : 28 zones pour chaque élément de détection, qui peuvent être masquées par les caches coulissants.

**Optique adaptée** : l'élément quadruple blindé en silicium double élimine 50 000 lux de lumière blanche.

**Voyant** : programmation du détecteur

**Portée d'émission radio** : 500 m maximum en champ libre

**Fréquence d'émission** : 868,6625 MHz, bande étroite

**Piles** : 2 piles 3 V CR123 (exclusivement au lithium).

**Durée de vie standard des piles** : 2 ans

**Courant de repos** : 20 µA

**Nombre d'impulsions** : 1 ou 2

**Commande** : microprocesseur numérique avec mémoire non volatile

**Plage de température** : -20 à +55 °C

**Boîtier** : plastique ABS à haute résistance aux chocs avec couvercle HDPE, stabilisé aux UV

**Protection** : IP 65

**Dimensions** : 145 x 120 x 155 mm

**Poids** : 363 g net, 575 g brut

**Hauteur d'installation** : variable ; 3 m pour une portée totale.

### DECLARATION UE DE CONFORMITE SIMPLIFIEE

Le soussigné, Eaton Electrical Products Ltd, déclare que l'équipement radioélectrique du type DET-REXT-PIR30 est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante :

[www.touchpoint-online.com](http://www.touchpoint-online.com)

L'ensemble des informations, recommandations, descriptions et consignes de sécurité formulées dans le présent document reposent sur l'expérience et le jugement d'Eaton Corporation (« Eaton ») et peuvent ne pas couvrir toutes les éventualités. Pour obtenir de plus amples informations, contactez votre agence commerciale Eaton. La vente du produit faisant l'objet du présent document est soumise aux Conditions générales précisées dans les politiques de vente d'Eaton applicables ou dans tout autre accord contractuel établi entre Eaton et l'acquéreur.

IL N'EXISTE AUCUN ACCORD, AUCUNE ENTENTE OU AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT AUCUNE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE BONNE QUALITÉ MARCHANDE, AUTRE QUE CEUX OU CELLES EXPRESSÉMENT ÉNONCÉS DANS LES ÉVENTUELS CONTRATS CONCLUS ENTRE LES PARTIES. L'INTÉGRALITÉ DES OBLIGATIONS D'EATON SONT STIPULÉES DANS CES CONTRATS. LE CONTENU DU PRÉSENT DOCUMENT NE FAIT EN AUCUN CAS PARTIE, NI NE MODIFIE LES ÉVENTUELS CONTRATS CONCLUS ENTRE LES PARTIES.

Eaton décline toute responsabilité contractuelle, délictuelle (négligence y compris), stricte ou autre envers l'acquéreur ou l'utilisateur quant à d'éventuels dommages ou pertes particuliers, indirects, accessoires ou consécutifs de quelque sorte que ce soit, y compris mais sans s'y limiter, quant à tout dommage ou toute perte d'utilisation d'un équipement, d'une installation ou d'un système électrique, tout coût de capital, toute perte de puissance, toute dépense supplémentaire liée à l'utilisation d'installations électriques existantes, ou toute réclamation à l'encontre de l'acquéreur ou de l'utilisateur par ses clients résultant de l'utilisation des informations, recommandations et descriptions fournies dans le présent document. Les informations contenues dans le présent manuel sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

© 2016 Eaton.

**Eaton Cooper Sécurité SAS**

PEE - rue Beethoven, 63204 Riom  
France

[www.cooperfrance.com](http://www.cooperfrance.com)

Service après-vente (France)

Tél. : +33 (0) 820 867867,

de 08h30 à 17 h00 du lundi au vendredi

Email: [sales@cooperfrance.com](mailto:sales@cooperfrance.com)

**Eaton Industries Belgium bvba-sprl**

Industrialaan 1, 1702 Groot-Bijgaarden  
Belgium

[www.coopersafety.be](http://www.coopersafety.be)

T: +32 (0)27198800

E: [tsbelux@eaton.com](mailto:tsbelux@eaton.com)

Réf. publication 12666591

1ère édition, 12/05/2016

